

ville de
Pantin



MAISONS DE QUARTIER



MAISONS DE QUARTIER

Au cœur de la ville, les maisons de quartier sont des lieux de vie, d'animation et d'échange où chaque Pantinois peut venir suivre un cours, participer à une sortie ou vivre une soirée festive. Elles sont également là pour faciliter les démarches de la vie quotidienne et l'accès aux prestations ou services de la ville, du CCAS ou de la CAF.

MES DÉMARCHES

Les démarches du quotidien peuvent être réalisées au guichet administratif de proximité sur rendez-vous :

- le retrait et le dépôt des dossiers de demande de logement,
- les inscriptions : école, cantine, centre de loisirs, étude surveillée, animations et sorties organisées par la maison de quartier,
- le calcul du quotient familial et le paiement des factures.

Pourquoi calculer son quotient familial est important

Le quotient familial permet de déterminer le tarif applicable à chaque Pantinois pour les activités et prestations de la ville.

Il s'applique aux prix de la cantine, des centres de loisirs, des animations et sorties, etc.

Son calcul est indispensable pour s'inscrire aux différentes activités et doit être réalisé tous les ans.

> Pour en savoir plus sur les documents à préparer, rendez-vous sur la page Calcul du quotient familial de **pantin.fr**

MES AIDES SOCIALES

La maison de quartier permet l'accès à plusieurs services et prestations sociales.

Le retrait et/ou le dépôt des dossiers d'aides pour les personnes âgées, personnes en situation de handicap ou personnes en vulnérabilité sociale :

- carte améthyste et allocation chèque taxi,
- allocation de solidarité aux personnes âgées, aide personnalisée à l'autonomie, prestation de compensation du handicap de quartier,
- allocation représentative de service ménager, carte d'invalidité, de priorité ou carte européenne de stationnement.

Un accompagnement à la vie quotidienne :

- par les conseillers numériques pour la réalisation de démarches en ligne (impôt, retraite, etc.) et l'apprentissage des outils numériques,
- de l'écrivain public pour la lecture et rédaction de courriers ou formulaires.

Un accès gratuit à du matériel informatique.

PANTIN +

Les maisons de quartier de Pantin sont financées conjointement par la ville et la Caisse d'allocations familiales. Agréées centre social, elles proposent une permanence sociale au moins une fois par semaine pour informer, orienter et accompagner les habitants.

MES LOISIRS

Lieu de vie, la maison de quartier propose, sur inscription, des activités variées à expérimenter en famille ou avec ses voisins :

- programmation annuelle : pratiques physiques et sportives, travaux manuels, accompagnement à la scolarité, apprentissage d'une langue, etc.,
- animations mensuelles : sorties, expositions ou soirées,
- accueil des évènements des associations locales.

PANTIN +

Chacun peut être force de proposition et suggérer à la maison de quartier une nouvelle animation. Ce sont les habitants réunis dans le Collectif famille qui décideront de sa mise en œuvre.

MON ENGAGEMENT

Le dynamisme de la maison de quartier dépend de l'investissement de chacun. Chaque habitant du quartier peut choisir de s'engager dans :

- le Conseil de maison : ouvert à tous, il participe à l'élaboration du projet social de la maison,
- le Collectif famille : il réunit les habitants du quartier pour décider du programme d'animations mensuel,
- les associations : elles utilisent les locaux de la maison de quartier pour leurs activités.

Habitants, associations et ville participent à l'élaboration du projet social de la maison de quartier qui définit les objectifs et missions prioritaires pour une période donnée.



**Maison de quartier
des Courtilières**

1 avenue Aimé Césaire
Tél. : 01 49 15 37 00

 [maisondequartiercourtilieres](#)



**Maison de quartier
Mairie-Ourcq**

12 rue Scandicci
Tél. : 01 49 15 70 00

 [maisondequartiermairieourcq](#)



• Antenne Vaillant :

42 avenue Édouard Vaillant
Tél. : 01 49 15 39 10



• Antenne Diderot :

148 avenue Jean Jaurès
Tél. : 01 49 15 39 15

 [maisondequartierquatrechemins](#)



**Maison de quartier
Haut et Petit-Pantin**

• Antenne du Haut-Pantin :

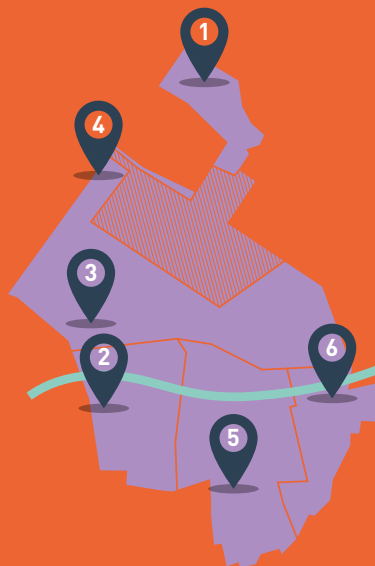
42/44 rue des Pommiers
Tél. : 01 49 15 45 24



• Antenne du Petit-Pantin :

210 avenue Jean Lolive
Tél. : 01 49 15 39 90

 [maisonsdequartierhautetpetitpantin](#)



NOTES



A sheet of white paper with a green folded corner at the top left. The word "NOTES" is printed in bold, black, uppercase letters at the top center. Below the title, there are 15 horizontal dotted lines for writing, arranged in a slightly downward-sloping pattern from top to bottom.

+ D'INFO :



pantin.fr



Informations
01 49 15 40 00